

GROUPEMENT
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITÉ
 BRIGADE DE
 P.V. N° / 19.79
 OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE
 Observation d'un objet volant non identifié.
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 79308332
 1.11.79

Observation d'un objet volant non identifié.

TEMOINS : R
 L
 R
 R

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal d'enquête préliminaire.
2	- Croquis de l'état des lieux.

FRG. 20-2-80

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2	MR. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
2	MR. LE PRÉFET DE LA
1	MR. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
1	MR. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA RÉGION AÉRIENNE. (OP - SST - DEP AÉRIENNE)
X 2	DIRECTION DE LA GENDARMERIE ET DE LA JUSTICE MILITAIRE

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt GROUPEMENT. LE

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)
 VU ET TRANSMIS PAR:
 L'Adjudant-Chef, N
 Commandant la brigade.
 DATE, SIGNATURE, CACHET
 26 NOV. 1979


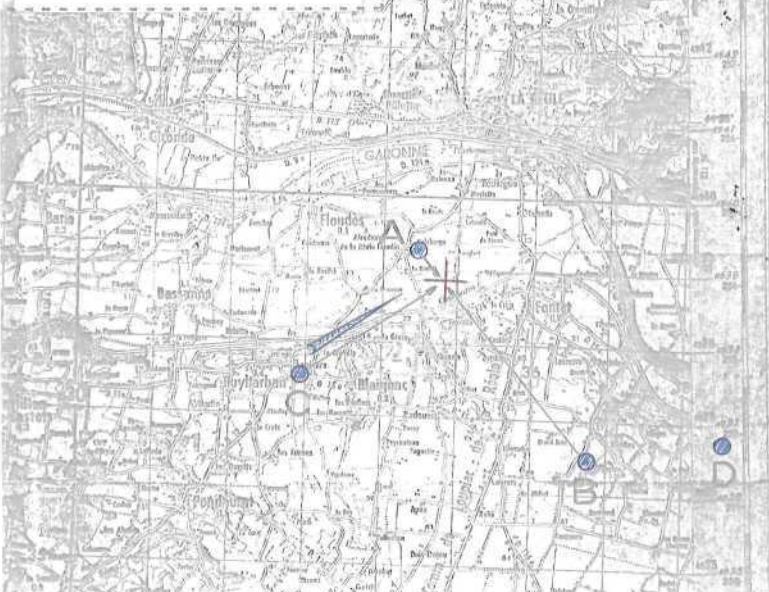
Brigade de

PV. N° 7406 du 12 / 11 / 1979

LEGENDE :

- A - Habitation B et lieu d'observation de l'OVNI.
- B - Habitation S et lieu d'observation du phénomène par M^{me}. S et Mr. L.
- C - Lieu-dit " " , commune de " et lieu d'observation du phénomène par Mr. S.
- D - Habitation de Mr. L , L , ufologue et dont les appareils de détection dont il est propriétaire n'ont pas fonctionné ce soir là.

 Point de disparition de l'OVNI.

 Sens de déplacement de l'OVNI, d'après les divers témoins.


7930033

d B 1
BRIGADE
d ●

PROCÈS-VERBAL
D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

N° 1406

du 12 NOVEMBRE 1979

L'an mil neuf cent soixante - dix-neuf, le vingt-six Novembre

Nous, G, R, MDL. Chef,

ANALYSE

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

Observation d'un ob-
jet volant non iden-
tifié.

TEMOINS

B
L
M
A

4. Expédition

de la brigade de

Verles articles et 75 du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées
agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I. - PRÉAMBULE

Le Lundi 12 Novembre 1979, à 15 heures, en service
à , nous apprenons que dans la soirée
du 1er Novembre 1979, Monsieur B , H , demou-
rant au lieu-dit " à , a aperçu un
objet volant non identifié.

Cet objet aurait également été aperçu par Monsieur
L , L , demeurant au lieu-dit " " à
et par Monsieur et Madame S , de-
mourant également à , au lieu-dit " ".

Immédiatement nous procédons à l'enquête.

II - ETAT DES LIEUX

Le domicile de Monsieur H , d'où il a observé
l'objet, se situe au lieu-dit " , commune de
, à deux kilomètres au Sud de la
et à deux cents mètres à l'Est du (chemin départe-
mental n° . (voir croquis A).

Monsieur L et Madame E , ont observé
l'objet depuis l'habitation de cette dernière, habita-
tion sise à 4 kilomètres au Sud de la et à
1 kilomètre à l'Est de la Route Départementale n° ,
(voir croquis B).

Monsieur B , R , H , a observé l'objet
depuis le lieu-dit " , commune de
, situé à 3 kilomètres au Sud de la et
à 500 mètres à l'Est de l'agglomération de .
(voir croquis C).

L'habitation de Monsieur L , L , qui a ob-
servé le phénomène depuis le domicile de Madame E ,
cette se situe au lieu-dit " , commune de .

Dans cette habitation une pièce est équipée d'ap-
pareils de détection pour les OVNI. (voir croquis D).

Vu et transmis par le Comman-
dant de

à M

A
le 197..



--- III - CONSTATATIONS ---

D'après les témoins l'objet volant a été observé à la tombée de la nuit vers 18 heures 15.

Ce soir là le temps était couvert, mais calme.

De l'audition des témoins il ressort que l'objet n'a pas été observé de la même façon.

- Monsieur H. H. a aperçu l'objet vers 18 h 15 dans la direction SUD-OUEST, à 300 ou 400 mètres de son habitation et à une altitude de 30 à 40 mètres. Il s'agissait d'une boule rouge de la grosseur d'un ballon de foot, immobilisée dans le ciel. De cette boule une seconde plus petite s'est détachée et est descendue vers la terre pour ensuite s'immobiliser à 1/3 de la première. Par la suite tout a disparu. Le phénomène a été observé par Monsieur H. durant une minute.

- Monsieur L. L. a observé l'objet vers 18 h 25 dans la direction de [redacted], à une distance de 2 à 3 kilomètres et une altitude de 200 à 300 mètres. Il a observé le même phénomène que Monsieur H., avec la seule différence qu'il a aperçu la première boule se déplacer avant de s'immobiliser. L'observation a été faite durant 2 à 3 minutes.

- Madame M. M. a observé une première boule de couleur orangée, qui descendait vers la terre et dans son déplacement formait une courbe. Après s'être stabilisée une seconde boule s'est détachée et a repris de l'altitude en formant une courbe. Pendant ce temps la première boule continuait à descendre vers la terre. Elle a observé l'objet durant une minute environ.

- Monsieur B. B. B. qui circulait en voiture a seulement remarqué en direction de [redacted], une boule de couleur rouge qui se déplaçait à une très grande vitesse dans la direction NORD-OUEST. Il a observé l'objet durant 3 secondes environ. Il précise qu'à l'arrière de la boule il a observé une traînée de feu.

Des observations faites par les divers témoins, avant de s'immobiliser l'objet volant se déplaçait dans le sens SUD-OUEST -- NORD-OUEST. Le point d'immobilisation et de disparition du phénomène se situe au centre d'un triangle dont les pointes sont les agglomérations de (voir esquisse).

Dans la soirée du 7 Novembre 1979, le temps était couvert et il n'y avait pas de vent.

--- IV - H N O U H E Y R ---

Précédant à l'enquête à 15 heures 45, le 12 Novembre 1979, entendons :

M. H. H. ans, cultivateur, demeurant au lieu dit " " à [redacted], nationalité française, qui déclare :

Le 1er Novembre 1979, vers 18 heures 15, alors que je sortais de l'étable devant moi et en direction du SUD-OUEST, j'ai subitement aperçu dans le ciel à une distance que j'évalue à 300 ou 400 mètres une boule rouge. Elle avait approximativement la taille d'un ballon de foot. Immédiatement j'ai appelé mon fils Patrice pour lui faire voir ce phénomène.

Une autre venant une petite boule également de couleur rouge s'est détachée de la première et s'est ensuite immobilisée à 1m - 1m50 environ. Lorsque la petite boule s'est détachée de la grosse, elle descendait verticalement vers le sol. Par la suite tout a disparu. J'ai observé ce phénomène durant une minute.

Dans les environs du lieu où j'ai aperçu les boules, je n'ai perçu aucun bruit anormal. Lorsque la petite boule s'est détachée la première était immobilisée dans le ciel.

Ce soir là la nuit était calme et il n'y avait pas de vent. Après la disparition des deux boules je n'ai rien remarqué d'anormal dans les environs. Je n'ai pas eu la curiosité de me rendre à l'endroit où j'ai aperçu le phénomène. **FIN**

Le 12 Novembre 1979, à 16h00.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessous, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. (A signé au carnet de déclarations).

Le 12 Novembre 1979, à 17 heures 30, entendons :

M. L. ans, sans profession, ingénieur de la commission URANUS et président du Club Aéronautique Ufologique de P. , demeurant au lieu-dit " " A , nationalité française, qui déclare :

FIN Le 1er Novembre 1979, vers 18 heures 25, je me trouvais chez des amis Monsieur et Madame S. A. Nous trouvant à l'extérieur j'ai vu surgir de dessous les nuages une luciole de forme rouge de la grosseur d'une orange. C'était une boule lumineuse qui filait en direction NORD-OUEST. Ce rapprochant très vite la boule a atteint la taille d'un diamètre de 60 à 70 centimètres. Elle avait un éclat rouge orangé. Subitement la sphère s'est stabilisée à une altitude que j'estime de 200 à 300 et une distance de 2 à 3 kilomètres de mon point d'observation.

Tout à coup une seconde boule s'est détachée de la première moins volumineuse, mais de la même couleur, et s'est immobilisée à 2 ou 3 mètres sous la première. Elle s'est ensuite stabilisée une trentaine de secondes et par la suite tout a disparu. J'ai eu l'impression que la petite boule était reliée à la première par une tige qui brillait comme un fil d'argent. Le phénomène a duré 2 à 3 minutes avant de disparaître, ne laissant dans le ciel aucune trace. Ce soir là le temps était couvert. Je n'ai perçu aucun bruit suspect ou anormal. Il n'y avait pas de vent.

Nos appareils de détection n'ont pas fonctionné.

et j'ai

Je signale que je ne suis rendu à l'aérodrome de demandé s'il n'y avait pas d'avion en vol ce soir là et si le phénomène n'avait pas été aperçu, il m'a été répondu par la négative. **FIN**

Le 12 Novembre 1979, à 17 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessous, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. (A signé au carnet de déclarations).

Le 23 Novembre 1979, à 9 heures 30 en service à , poursuivant l'enquête entendons :

M. H. ans, invalide, demeurant au lieu-dit " " A , nationalité française, qui déclare :

FIN Le 1^{er} Novembre 1979, à la tombée de la nuit je me trouvais chez mon cousin. Monsieur D. , demeurant au lieu-dit " " A .

Comme je sortais du château et qu'en volant de mon véhicule je me dirigeais vers mon domicile, dans la direction du " bas " de [redacted], j'ai subitement aperçu dans le ciel une grosse boule de couleur rouge et qui se déplaçait à une très grande vitesse. J'ai l'impression qu'elle se déplaçait dans le sens SUD-OUEST - NORD-EST.

J'ai observé ce phénomène durant 3 secondes environ et ensuite tout a disparu derrière des arbres.

Lorsque j'ai aperçu cette boule elle semblait descendre vers la terre. Je précise qu'à l'arrière de la boule il y avait une traînée de feu, genre traînée qui se forme à l'arrière des réacteurs des avions. Lorsque j'ai aperçu cette boule, elle devait se trouver à une distance de 1 kilomètre. [redacted]

Le 23 Novembre 1979, à 10 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. (A signé au carnet de déclarations).

Le 23 Novembre 1979, à 10 heures 15, entendons :

[redacted], M., née D., [redacted], sans profession, demeurant au lieu-dit " [redacted] " à [redacted], nationalité française, qui déclare :

[redacted] Le 1er Novembre 1979, en compagnie, je accompagnais M. L., qui était venu se rendre visite. Derrière ma maison, qui se situe à [redacted], dans le ciel j'ai subitement aperçu en direction de [redacted], une boule de la grosseur d'un ballon de foot de couleur orange. Cette boule descendait vers la terre et dans son déplacement formait une courbe. A un certain moment elle s'est stabilisée et il s'est dégage à ce moment là une autre boule du même type que la première, qui recommençait en formant une autre courbe. Pendant ce temps la première continuait à descendre vers la terre. Tous ces phénomènes se sont manifestés très lentement et les deux boules ont disparu en même temps.

Ce phénomène s'est manifesté durant une minute environ. Je n'ai perçu aucun bruit suspect. [redacted]

Le 23 Novembre 1979, à 10 heures 29.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).

- - - - -

Il est à noter que les appareils de détection pour objets volant dont Monsieur L., L. est détenteur n'ont pas fonctionné dans la soirée du 1 Novembre 1979.

Le 20 Novembre 1979, nous avons pris contact téléphoniquement avec l'Observatoire Régional de [redacted]. Ce service nous a fait savoir qu'aucune constatation n'avait été faite dans la soirée du 1 Novembre 1979, vers 10 heures 15.

- - - - - V - CLOTURE DU PROCÈS VERBAL - - - - -

Procès-verbal établi conformément à la CM. n° 32600 HA/ Gent T du 2 Août 1966.

CINQ EXPÉDITIONS DESTINÉES :

- la première, (avec une copie), à Monsieur le Préfet de [redacted] de la [redacted]
- la deuxième, à Monsieur le Procureur de la République [redacted]

- la troisième. À Monsieur le Général Commandant la Région Adrienne, (Adrienne)
- la quatrième. (avec une copie), à la Direction de la de La Gendarmerie et de la Justice Militaire
- la cinquième, aux archives.

Fait et clos à

le, 16 Novembre 1979.

Le Gdl. Chef, G

NOTE : Il est à noter que malgré la présence de plusieurs milliers de personnes à , à l'occasion de la foire de la TOUSSAINT, aucune autre personne n'a observé le phénomène.

G.H.